

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 4^r novembre 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4122-2020.

Gazifère inc. – Rapports annuels 2019 et 2020 et Causes tarifaires 2021 et 2022.

Phase 3a (Aspects de la cause tarifaire 2021 – Stratégie GNR et autres aspects).

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 3a.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience de novembre 2020 en Phase 3a du présent dossier :

- ❑ **Contre-interrogatoire de Gazifère inc.** : Durée prévue de 20 minutes lors de l'huis-clos et 20 minutes lors de la partie publique de l'audience. Ne portera pas sur le SPEDE mais uniquement sur le GNR, le prolongement des programmes commerciaux, la recoduction de la stratégie tarifaire et les comptes reportés, et les modifications aux Tarifs et conditions proposées. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Preuve de SÉ-AQLPA** : Témoignage de Monsieur Jean Schiettekatte, anayste. Durée prévue de 30 minutes.
- ❑ **Contre-interrogatoire des intervenants** : Durée prévue de 15 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- ❑ **Argumentation** : Durée prévue de 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.